

Février 2014



# PEGC

## Académie de Rennes



SNUipp-FSU

### Service Public : égalité et justice sociales, solidarité, laïcité

#### CONTACTS

##### Sections départementales

###### SNUipp

Côtes d'Armor [snu22@snuipp.fr](mailto:snu22@snuipp.fr)

Claudine GOFFI

18, rue de Brest

22000 SAINT BRIEUC

Tél : 02 96 61 88 24

Finistère [snu29@snuipp.fr](mailto:snu29@snuipp.fr)

71, avenue Jacques Le Viol

29000 QUIMPER

Tél : 02 98 53 76 77

Ille et Vilaine [snu35@snuipp.fr](mailto:snu35@snuipp.fr)

Brigitte ROYER

14, rue Papu

35000 RENNES

Tél : 02 99 36 88 43

Morbihan [snu56@snuipp.fr](mailto:snu56@snuipp.fr)

Marie-Odile MARCHAL

2, rue Général Dubail

56100 LORIENT

Tél : 02 97 21 03 41

Permanence :

Mardis et mercredis matins

La réduction de la dépense publique s'est traduite par la baisse de nos salaires et une réduction considérable des emplois. Alliée aux restructurations et à une gestion managériale, elle nous a placé parfois dans l'impossibilité de remplir correctement nos missions. Aujourd'hui, la MAP (modernisation de l'action publique) a de plus en plus de mal à se différencier de la RGPP (révision générale des politiques publiques) puisqu'elle se résume à rechercher des économies.

Récemment, le président de la République vient d'affirmer que pour être « plus efficace », l'État devait « dépenser moins ». Il a même jugé l'État « trop lourd, trop lent, trop cher ». Cette image négative de la Fonction publique ajoute à une stigmatisation déjà ressentie.

La FSU reste, à l'inverse, convaincue que notre pays a besoin de sa Fonction publique, qu'elle soit d'Etat, Territoriale ou Hospitalière, comme il a besoin de l'ensemble de ses services publics.

Ils sont un puissant levier pour lutter contre les inégalités et les injustices sociales, pour répondre à tous les besoins sur l'ensemble du territoire et faire face aux évolutions sociales, démographiques, économiques, aux exigences écologiques.

Dans ce contexte de baisse des dépenses publiques, dans un cadre interprofessionnel le plus unitaire possible, la FSU appelle donc à la grève et dépose pour cela un préavis pour les agents de la territoriale et de l'Etat.

**Chacun d'entre nous sent bien l'enjeu majeur qui se joue. Nous devons donc réagir à cette menace sur le Service Public en descendant massivement dans les rues ce 18 mars.**

**(En page 5, le communiqué FSU)**

#### Sommaire :

- P1 Edito
- P2 PEGC
- P3 Rentrée Académie
- P4 et 5 FSU
- P6 Syndicalisation



Le service public,  
on l'aime, on le défend

## Mouvement PEGC Intra 2014 du 28 février au 25 mars

Lors de la dernière CAPA, les élus SNUipp-FSU avaient formulé la demande de recenser avant l'ouverture du serveur, les PEGC qui souhaitaient muter.

La DPE a accédé à cette demande, ce qui a permis, d'une part de connaître les postes PEGC libérés suite à un départ à la retraite et aussi de ne pas les transformer en postes certifiés avant la fin du mouvement PEGC (qui a lieu avant celui des certifiés).

Aucune demande de PEGC n'est parvenue à la DPE.

Cette démarche n'étant pas un engagement à participer au mouvement, les PEGC ne s'étant pas manifestés lors de ce recensement, peuvent faire leur vœux du 28 février au 25 mars 2014 sur le serveur lilmac.

La circulaire est à télécharger sur  
<http://www.toutatice.fr/portail/cms/academie.1221136265052/ressources-publidoc/publidoc-dpe/mouvement-intra.remote.proxy>

La liste des postes, qui peut, bien sûr, évoluer en fonction des mesures de carte scolaire dans les établissements, a été adressée lors de la circulaire du recensement.

**Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter:**

**marieodile.marchal@neuf.fr ou 02 97 21 03 41**



## CAPA PEGC du 15 avril 2014

L'ordre du jour de la CAPA portera sur le mouvement intra, les postes adaptés, les promotions de grade et questions diverses.

Concernant les promotions de grade, deux changements cette année:

### 1. Sur les dates (circulaire Nationale):

Sont promouvables, les PEGC au 5<sup>ème</sup> échelon de la Hors-Classe au 31/08/14 (au lieu du 31/12 de l'année précédente).

Barème pour la liste des promouvables :30 points par échelon dans la Hors-Classe au 31/08/14 (au lieu du 31/12 de l'année précédente) + 10 points par année dans le 6<sup>ème</sup> au 31/08/14 (au lieu du 31/12 de l'année précédente)

### 2. Sur l'évaluation des dossiers (circulaire académique):

" Un avis défavorable à la promotion formulé par le chef d'établissement et/ou l'inspecteur de la discipline aura pour conséquence la modification du classement établi par le barème".

**Avec un ratio de promotion de 50 %, nous devrions avoir 2 promotions.**

## Gel de l'avancement : le Premier Ministre répond .

Dans un courrier adressé à la FSU, le Premier Ministre déclare qu'aucune mesure ne sera prise concernant un gel de l'avancement des fonctionnaires. Il précise néanmoins qu'une « participation de la fonction publique à l'effort de redressement du pays » est bien prévue par le gouvernement.

« Je vous confirme ce que j'ai déjà déclaré publiquement, à savoir qu'il n'y aura pas de baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires et qu'aucune mesure ne sera prise qui aurait pour objet de geler l'avancement des agents publics.» Dans un courrier adressé le 14 février à Bernadette Groison, secrétaire générale de la FSU, Jean-

Marc Ayrault répond aux organisations syndicales suite à l'ultimatum qu'elles lui avaient posé au sujet des rumeurs persistantes de gel des promotions pour les agents de la fonction publique.

Il indique toutefois que dans les négociations à venir et « dans la situation budgétaire que nous connaissons » la fonction publique devra « participer à l'effort de redressement du pays ». L'affaire n'est donc pas close, le SNUipp persistant à demander la fin du gel du point d'indice et une meilleure reconnaissance de l'engagement quotidien des enseignants des écoles au service de leurs élèves.

## Préparation rentrée 2014 dans l'Académie

Le CTA du 21 janvier a réparti dans les départements les moyens attribués par le CT Ministériel. Les Comités Techniques départementaux (CTSD) qui ventilent les moyens dans les établissements siègent actuellement selon les départements.

**Sur le premier degré**, le recteur ne touche pas à sa répartition prévue des 39 ETP : + 46 pour le 35, -3 pour le 22, -2 pour le 56 et le 29. Le SNUipp a beaucoup agi pour que les dotations redeviennent positives dans 3 départements, mais en vain. On ne connaîtra que tardivement les suppressions de poste de PE sur le terrain, les CTSD 1er degré étant repoussés après les municipales. Tout comme dans le 2nd degré, le 35 garde toujours un retard dans ses dotations : le h/e du 35 restant encore inférieur aux h/e des 3 autres départements.

### **Sur le second degré**,

+ 12 000 élèves depuis 2008 et - 30ETP,

- Le 35 et le 56 sont sous tensions démographiques en lycée et le conseil régional ne réagit à la hauteur des enjeux,
- La rentrée 2013 s'est faite avec non pas + 175 ETP mais + 251ETP (175 + 76 HP réimplantés par annulation d'HS pour asseoir entre autres des stagiaires) ce qui a pour conséquence, une rentrée 2014 qui se fera avec non pas + 100 mais + 23 par rapport à la réalité des dotations 2013,  
+ 45 ETP HS (= 29 160 HSE) qui viennent s'ajouter aux heures à retransformer en HP...

**Les heures statutaires** continueront d'être versées selon les décret de 50.

**Sur l'éducation prioritaire**, le collège des Hautes Ourmes Rennes entre dans l'expérimentation Peillon REP+ (les 2 collèges Eclair de Lorient et Saint-Malo ne perdent aucun moyen à la rentrée). Ce collège a été choisi car en REP, en CUCS et en zone de sécurisation urbaine. Les collèges seront bénéficiaires de la pondération 1.1 : soit 16 h30 devant élèves et 1 h 30 de concertation.

**L'AP en collège** : le recteur aimerait que les IPR réfléchissent avec les équipes son développement, en lien avec le socle. Après les langues vivantes, une nouvelle lubie qu'il faudra suivre.

**Postes de direction de SEGPA** : La FSU va solliciter une audience auprès du recteur, suite à des fractionnements sur deux SEGPA ainsi que sur l'avenir et les orientations des SEGPA dans notre académie.

## Déclaration FSU au CSE du 13 février 2014

### Instrumentalisation de L'École par l'extrême droite, ça suffit!

Certaines mouvances extrémistes appellent les parents d'élèves à retirer leurs enfants de l'école une journée par mois pour refuser la prétendue « théorie du genre » en s'appuyant sur une propagande mensongère et calomnieuse. Cette campagne agressive et réactionnaire, qui vise à effrayer les parents d'élèves, a malheureusement eu de premiers effets dans certains établissements scolaires avec parfois des chiffres d'absentéisme importants.

La prétendue « théorie du genre », tout comme son application à l'école, sont de pures inventions. La FSU s'indigne de la confusion, volontairement entretenue, qui nuit au souci légitime du service public d'éducation de lutter contre les discriminations filles/garçons.

Après les mobilisations contre l'ouverture du mariage à tous les couples, les mouvements extrémistes déplacent leur combat sur le terrain de l'école. Ils s'en prennent au dispositif « ABCD de l'égalité », destiné à lutter contre les stéréotypes de sexes à l'école primaire, mais aussi aux bibliothèques et à leurs ouvrages, et remettent en cause toute éducation à l'égalité et au respect, ainsi que l'éducation affective et sexuelle. En fait c'est l'égalité qu'ils refusent ! En assignant les enfants à des rôles strictement définis par leur sexe, ils leur dénie le droit à l'épanouissement personnel, le droit d'affirmer leurs goûts, de choisir leurs loisirs, leur métier... Ils portent atteinte aux conditions de démocratie et de liberté. Ça suffit !

C'est bien le rôle de l'école de lutter contre les préjugés et les stéréotypes facteurs d'inégalités, d'exclusion et parfois même de violence. C'est aussi le rôle de l'école de former les futur(e)s citoyen(ne)s aux valeurs d'égalité entre les filles et les garçons. L'éducation à l'égalité et à la sexualité, présente depuis longtemps dans les programmes de l'éducation nationale, ne doit pas être remise en cause !

La FSU n'acceptera pas que l'École soit le terrain d'une instrumentalisation des élèves et des familles à des fins partisans. Elle dénonce cette tentative visant à saper la confiance entre l'école publique et les parents. La FSU estime qu'il serait dangereux pour les élu(e)s de jouer avec l'École en cautionnant ces actions. Il est nécessaire de rétablir la confiance en l'École. Celle des familles est essentielle et indispensable à la réussite des élèves.

**La FSU apporte son soutien aux équipes éducatives confrontées à cette action « JRE », aux personnels des bibliothèques qui ont pu être visés, ainsi qu'à la FCPE et à ses représentant(e)s ayant reçu des menaces explicites.**

#### Communications et informations :

Certaines informations importantes sont expédiées par mail, ce qui permet une communication rapide. Si vous souhaitez les recevoir, il serait bon que vous nous communiquiez votre adresse mail (ainsi que vos coordonnées téléphoniques) à l'adresse suivante :

[marieodile.marchal@neuf.fr](mailto:marieodile.marchal@neuf.fr)



## **La FSU appelle à la grève unitaire le 18 mars pour l'emploi, les salaires et la protection sociale**

Emploi, pouvoir d'achat et salaires, accès aux services publics, protection sociale...

La situation économique et sociale continue de se dégrader. Les salariés du public comme du privé, mais aussi les jeunes, les chômeurs et les retraités ne l'acceptent pas.

Le pacte de responsabilité proposé par le gouvernement est conditionné à une nouvelle et importante réduction des dépenses publiques. Or cette politique est déjà responsable depuis des années, de la baisse des salaires des agents de la Fonction publique, d'une réduction considérable des emplois et d'une dégradation des services publics à la charge de l'Etat et des collectivités territoriales. La fin de la contribution des entreprises à la branche famille à l'horizon 2017 va constituer un manque à gagner pour la protection sociale et risque d'entraîner sa fiscalisation.

Notre modèle social est ainsi fragilisé alors qu'il avait été reconnu comme un amortisseur de la crise.

S'il est nécessaire de prendre des mesures pour relancer l'emploi, cela ne doit pas se faire au détriment des services publics, de la fonction publique et de ses agents pour compenser de nouvelles aides aux entreprises, sans contrôle. D'autant que la politique de réduction des cotisations sociales et des aides diverses aux entreprises, n'a pas fait la preuve de son efficacité.

La FSU exige, avec d'autres organisations syndicales, la généralisation de la conditionnalité des aides et exonérations fiscales aux entreprises à la mise en œuvre d'objectifs d'investissements économiques et sociaux (emploi, salaires, qualification...). Pour la FSU, les conditions de la reprise de l'activité passent par une réforme fiscale, réhabilitant l'impôt et organisant une redistribution des richesses tout en luttant contre l'évasion et la fraude fiscales. Il faut sortir des politiques d'austérité qui nous enferment dans une spirale récessive.

Pour la FSU, la fonction publique et les services publics sont créateurs de richesse et participent au développement de l'activité et de l'attractivité de notre pays. Ils ont donc besoin d'être soutenus ou développés, et c'est particulièrement vrai en période de crise. Et réformer la Fonction publique nécessite des moyens.

Les agents de la fonction publique, qui n'ont pas non plus été épargnés ces dernières années (suppressions massives d'emplois, gel du point d'indice, retraites, précarité...), ne peuvent plus attendre. Si le premier ministre a apporté le démenti que nos fédérations de fonctionnaires demandaient concernant la baisse de pouvoir d'achat et le gel des avancements, il confirme néanmoins que la fonction publique participera à la baisse de la dépense publique, ce qui apparaît comme une vraie contradiction... Or, la reconnaissance du travail des fonctionnaires appelle la fin du gel du point d'indice et l'ouverture de négociations pour la revalorisation de tous.

Pour réorienter les choix économiques, sociaux et environnementaux, les organisations syndicales ont la responsabilité de proposer des alternatives et d'organiser le rassemblement et les mobilisations nécessaires des salariés du public et du privé.

La FSU juge indispensable une journée nationale d'action interprofessionnelle et unitaire pour l'augmentation des salaires et des pensions, l'emploi, la protection sociale, le développement des services publics et contre une nouvelle réduction des dépenses publiques.

C'est pourquoi la FSU appelle tous les agents de la fonction publique à la grève le 18 mars.

Elle souhaite que d'autres organisations de la fonction publique se joignent à cette action et leur proposera un appel commun à la grève.

La FSU participera à la rencontre interprofessionnelle du 21 février afin d'inscrire ses revendications pour la fonction publique et ses agents avec celles des salariés du privé et préciser les modalités d'actions de cette journée.

La FSU s'engage également pleinement dans la manifestation du 4 avril à Bruxelles organisée par la Confédération Européenne des Syndicats en faveur d'un plan européen pour l'investissement, une croissance durable et des emplois de qualité.